



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-POS-155

Déposé le : 15.12.15

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

Titre du postulat

**Former les jeunes migrants : un investissement dans l'avenir !**

Texte déposé

La Loi garantit à tout enfant le droit à la formation. Ceci vaut également bien évidemment pour les jeunes migrants. Cependant, avant d'intégrer les structures de formation traditionnelle, ces derniers doivent pouvoir se mettre à niveau, à savoir apprendre notre langue et rattraper les éventuelles lacunes scolaires liées notamment aux aléas de leur parcours migratoire.

Pour répondre à ces exigences légales, le canton de Vaud a mis en place divers types de cours (alphabétisation, cours intensifs de français, perfectionnement, etc.) et des classes d'accueil afin de répondre aux besoins spécifiques de formation des jeunes migrants.

Crise migratoire oblige, le nombre de migrants mineurs est aujourd'hui en nette augmentation. L'arrivée importante de ces jeunes met la pression sur les structures qui leur sont destinées. Nombre d'entre elles sont aujourd'hui totalement saturées. Par ailleurs, une part importante de ces jeunes migrants présente d'importants déficits de formation (illettrisme, scolarité lacunaire, etc.) et les cours qui leur sont proposés ne permettent pas toujours de combler ces déficits. Ils auraient besoin de plusieurs années de mise à niveau scolaire avant d'entrer en formation professionnelle.

Une partie du problème est « résolu » en transférant les mineurs sur les structures pour adultes. Ainsi, une partie des places de cours de français de l'EVAM prévus pour les personnes majeures sont occupées par des mineurs. Mais ce n'est pas tout. Les classes d'accueil de l'OPTI ne sont plus en mesure d'accueillir toutes les demandes de formation des jeunes migrants et il y aurait aujourd'hui environ 40 RMNA sans aucune solution de formation.

Au vu des éléments présentés ci-dessus, nous remercions le CE de bien vouloir étudier la possibilité de :

- d'augmenter le nombre de classes d'accueil et autres cours destinés aux jeunes migrants ;
- d'adapter les formations existantes, voire de développer de nouvelles formations de façon

à pouvoir répondre au mieux aux besoins spécifiques des jeunes migrants - (cours d'alphabétisation, allongement de la durée des cours intensifs de français, etc.).

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

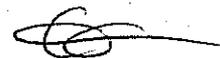
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

ERWEIN NIHAN Céline

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

(Pos) : Farmer James Wignault

## Liste des députés signataires – état au 1er décembre 2015

Aellen Catherine	Chollet Jean-Luc	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Christen Jérôme	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Christin Dominique-Ella	Epars Olivier
Aubert Mireille	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Collet Michel	Ferrari Yves
Baillif Laurent	Cornamusaz Philippe	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Creteigny Gérald	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Croci-Torti Nicolas	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Croffaz Brigitte	Glauser Alice
Bonny Dominique-Richard	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bory Marc-André	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bovay Alain	Debluè François	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Michaël	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Calpini Christa	Devaud Grégory	Induni Valérie
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Chapalay Albert	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christiane
Chappuis Laurent	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Cherubini Alberto	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chevalley Christine	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

## Liste des députés signataires – état au 1er décembre 2015

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pillonei Cédric	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Podio Sylvie	Stürner Felix
Manzini Pascale	Probst Delphine	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Randin Philippe	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voilet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Ruch Daniel	Züger Eric